

1767, et obtint, en 1775, l'abbaye de St-Florentin de Bonneval (1). Nommé pour succéder à Montazet, il prit possession de son siège, par procuration, le 29 octobre 1788, fut appelé, la même année, au conseil et à la direction de la feuille des bénéfices, protesta en 1790 contre la constitution civile du clergé, émigra et se réfugia d'abord au château de Rivert en Brabant, puis ensuite à Lubeck, dans la Basse-Saxe.

Quand il fut remplacé par Lamourette (7 mars 1791), des contradictions, auxquelles il fallait s'attendre, naquirent aussitôt, et les maires et officiers municipaux de Lyon adressèrent, le 24 mars, une proclamation aux citoyens en faveur du nouveau pontife. « Les lois, disaient-ils, nous ont donné pour évêque M. l'abbé Lamourette ; et, dès ce moment, tous ceux qui alarment nos consciences sur cette élection; qui s'efforcent de faire reconnaître l'évêque destitué comme étant encore archevêque de Lyon; qui veulent soumettre notre foi, notre obéissance à ses écrits, qu'ils osent qualifier de *Mandemens* et d'*Ordonnances*, sont des rebelles qu'il faut arrêter et punir ! »

« Vous avez été témoins du scandale que nous avons eu à réprimer dans l'église de St-Nizier; peu s'en est fallu que le saugne ruisselât dans ce temple.... »

« Un fait bien plus grave vient de l'exciter de nouveau (notre vigilance); six paquets ont été adressés aux supérieurs et professeurs du séminaire de St-Irénée. Ils contenaient des imprimés, où M. de Marbeuf, se qualifiant encore d'*archevêque de Lyon*, de *primat des Gaules*, lance ses censures contre ces ecclésiastiques fonctionnaires, les interdit ainsi que les chapelles et lieux saints de cette maison.

« Nous avons été assez heureux pour découvrir la main qui donnait cours à ces écrits empoisonnés et séditieux.

« C'est M. Bois-Boissel, ci-devant comte de l'Eglise de Lyon, qui se dit parent de M. de Marbeuf, et qui prend encore la qualité de son grand vicaire et de son procureur fondé pour l'administration spirituelle du diocèse.... »

(1) Hugues du Tems, *Clergé de France*, tome IV, page 455. — *Biog. moderne*, — Chaudon et Delandine, *Dict. hist.* — Péricaud, *Tablettes chronol.*, page 421.